

génération est décidée, elle est même commencée déjà, puisque la ville a engagé dans cette opération des sommes considérables; il faut donc qu'elle soit achevée de la manière la meilleure et la plus prompte possible. Le projet offre le moyen d'accélérer et d'assurer ce désirable succès.

Quant au Cercle, les moyens d'action qu'il posséderait rendraient sa tâche facile. Si, pénétrant dans les détails, on demandait comment le Cercle pourrait diriger et mener à bien la construction de l'édifice, comment il pourrait éviter les mécomptes, il serait aisé de répondre : que les devis seraient préalablement soumis à un examen sévère et à une contre-estimation attentive; que la direction des travaux serait confiée à un ou deux architectes; que le Cercle exercerait seulement, concurremment avec la ville, et secondé par elle, un ministère de surveillance; que des marchés à forfait, passés avec des entrepreneurs par la voie de l'adjudication publique, pourvoiraient à l'accomplissement des travaux; et enfin, que la dépense de construction, portée par une large évaluation à 800,000 fr. pourrait absorber encore la somme de 100,000 fr. mise en réserve pour *frais imprévus* sur le capital fourni par les actionnaires bailleurs de fonds.

Toutes les mesures seraient donc prises, tous les éléments réunis pour assurer complètement le succès.

L'exécution aurait pour résultat de régénérer un des principaux quartiers de Lyon, de pourvoir à des intérêts matériels et moraux de cette cité, de la doter d'un bel édifice et d'une institution sans égale peut-être en ce moment en France, Paris excepté, et d'assurer au trésor communal une économie immédiate de 200,000 fr. et un revenu perpétuel de 70,000 fr. par année.

Cette perspective est séduisante et belle, elle mérite d'exciter une sympathie unanime, puisse-t-elle obtenir ce succès et se réaliser bientôt!

B.